

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 30 JUIN 2025**

Délibération n° :

DL21/2025

Objet :

Installation d'un nouveau délégué de la Communauté Paris Saclay pour la commune de Linas

L'an deux mille vingt-cinq,

Le lundi 30 juin 2025,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERCHON (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BIZEBARD (suppléant – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CASSINARI (suppléant – CPS)
- Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. JEANNOT (suppléant – CPS)
- M. LARDIERE (titulaire – CPS)
- Mme LESCURE (suppléante – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire – CCHVC)
- M. PREVOST (suppléant – CPS)
- M. PRIVE (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. CAUCHETIER (titulaire – CPS) a donné pouvoir à M. GARSUAULT (titulaire – CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire – CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DIDIN (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; Mme GELOT (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; M. LEQUIN (titulaire – CPS) ; M. MAJEUX (titulaire – CPS) ; M. MASURE (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire – CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 23/06/2025

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42

PRESENTS : 24

VOTANTS : 25

REÇU EN PREFECTURE

le 04/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-200062321-20250630-DL21_2025-D

Délibération n°DL21/2025
Installation d'un nouveau délégué de la Communauté Paris Saclay
pour la commune de Linas

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-33, L5211-1, L5211-5, L5214-57, L5721-2 et L5212-2,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse », et les statuts,

Vu la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 modifiée par les délibérations n°2021-313 du 24 novembre 2021, n°2022-251 du 28 septembre 2022, n°2023-41 du 15 février 2023, désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2024-115 du 26 juin 2024 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

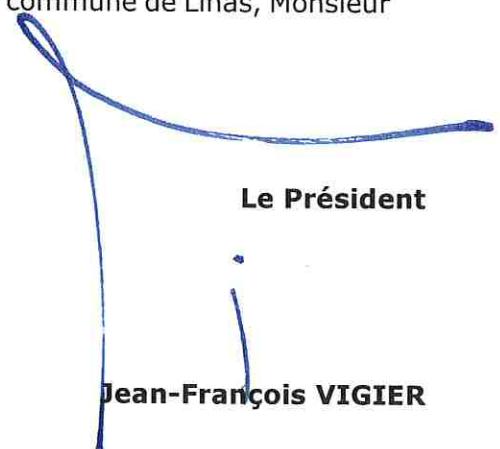
Considérant la proposition de la ville de Linas pour le remplacement de Madame Stéphanie RAVEL,

Considérant la nécessité pour la Communauté d'agglomération Paris Saclay de désigner de nouveaux représentants dans différents organismes à la suite de démission de conseillers municipaux et de changements parmi les conseillers communautaires,

Considérant l'obligation de procéder à l'installation d'un nouveau délégué suppléant pour la commune de Linas, en remplacement de Madame Stéphanie RAVEL, représentant suppléante désignée par délibération du 16 juillet 2020 pour siéger au comité syndical du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Prend acte de l'installation du délégué syndical suppléant pour la commune de Linas, Monsieur Philippe RODARI.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président
Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : - 4 JUIL. 2025
Affichée le :